

Enfin, si au lieu de renvoyer l'Ecole, au secours de laquelle Rome lui ordonnait de venir par son Décret, Laval avait fait preuve d'un peu plus d'esprit de conciliation, avait mûri davantage la question, avant de la trancher ainsi, elle ne se trouverait pas aujourd'hui dans cette position humiliante d'être en désaccord, 1o. avec la charte impériale, ce qui lui en a fait demander une autre à Londres, 2o. ni avec la Bulle et le Décret, qu'elle devra tout probablement aussi chercher à faire modifier pour pouvoir en venir à ses fins.

Ces remarques nous sont pénibles, mais elles découlent nécessairement des faits accomplis. Et tout cela, pour avoir manqué à la parole donnée, avoir non seulement refusé d'aider Montréal pour l'obtention de son université, mais avoir même cherché et pour chercher encore à l'empêcher de l'obtenir, après en avoir reçu elle même un aide si précieux pour l'obtention de sa propre charte, avec cette entente formelle et *bien explicite* de l'aider à son tour à parvenir au même but !

Espérons néanmoins voir réussir enfin cette cause que doivent soutenir tous ceux qui veulent se conduire d'après le sentiment du droit et de la justice, et qui ont à cœur les intérêts les plus chers de Montréal.

Au lieu de cette lutte stérile et illégale, sans la qualifier pour tout le reste, n'eut-il pas été plus honorable, pour *tout le monde*, de rester dans les limites du droit et des conventions, de voir surgir dans Montréal, la métropole commerciale et industrielle de la Puissance, cette université qu'elle demande depuis si longtemps, et ne voir, à Québec comme à Montréal, qu'une noble émulation pour la diffusion des sciences et des bons principes ?

---